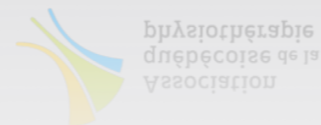


SOMMET

DE LA

PHYSIOTHÉRAPIE



L'ACCÈS AUX SERVICES DE PHYSIOTHÉRAPIE AU QUÉBEC

RÉSUMÉ DE LA TABLE DE DISCUSSION
10 OCTOBRE 2019

Propos recueillis et rédigés par Tatiana Vukobrat

MISE EN CONTEXTE

Le 10 octobre 2019, l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) a orchestré son premier Sommet de la physiothérapie. L'objectif était de réunir des experts et des représentants de différents domaines de la santé afin de réfléchir aux pistes de solutions possibles pour améliorer l'accès aux services de physiothérapie aux citoyens québécois. Au total, une cinquantaine de participants concernés par cet enjeu ont pris part à la table de discussion.

Également, l'évènement fut l'occasion d'assister au lancement officiel du **Livre blanc sur l'accès aux services de physiothérapie au Québec : Constats et cibles d'action pour mieux répondre aux besoins de la population**, dont les travaux ont été dirigés par Kadija Perrault, Simon Deslauriers et Luc J. Hébert.

L'ENJEU DE L'ACCESSIBILITÉ

Trois médecins sur quatre déplorent un manque d'accès à la physiothérapie pour leurs patients. Ce n'est là qu'un exemple des nombreux constats fait par le comité du Livre blanc et qui donne

matière à s'inquiéter, notamment dans un contexte de population vieillissante ou de crise nationale des opioïdes.

Sur le terrain, la problématique se mesure par l'absence ou l'insuffisance de services professionnels, de longs temps d'attente ou encore d'iniquités dans l'offre de services. Ceci entraînant une ribambelle de conséquences tant au niveau humain qu'économique.

Les 5 cibles d'action proposées dans cet ouvrage ont servi de bougie d'allumage aux discussions de la table afin de poursuivre la réflexion initiée par les auteurs. Les échanges entre les participants ont permis de cerner des stratégies à prioriser pour que la province puisse se doter d'un plan d'accessibilité à la physiothérapie.

Ce document présente le compte rendu synthétisé des principaux propos partagés entre les participants lors de cet exercice.

CIBLES D'ACTION

Brièvement, voici les 5 cibles d'actions du Livre blanc qui ont servi de point de départ aux discussions de la table.

Premièrement, le Livre blanc propose d'augmenter l'offre de services en physiothérapie dans les établissements du réseau public pour les enfants, les adultes et les aînés.

Deuxièmement, il soutient l'idée d'ajouter des services de physiothérapie dans les établissements et les secteurs du réseau de la santé où ils sont traditionnellement peu présents.

Troisièmement, il suggère une meilleure utilisation de tout le champ de pratique des professionnels de la physiothérapie.

Quatrièmement, il favorise le développement d'un plan d'action concerté de différents acteurs visant à améliorer l'accès aux services de physiothérapie assurés au Québec.

Et cinquièmement, il recommande de poursuivre les efforts de recherche et d'évaluation sur l'accès aux services de physiothérapie au Québec.

D'autre part, les échanges entre les participants ont permis de mettre sur le tapis une sixième cible d'action complémentaire à celles incluses dans le Livre blanc, c'est-à-dire explorer la collaboration avec le secteur privé pour soutenir l'accès aux services de physiothérapie.

LES PRIORITÉS D'ACTION

Les participants ont fait ressortir les opportunités et les obstacles en lien avec chacune de ces cibles d'action. Par la suite, ils leur ont accordé une priorité selon l'impact de leurs retombées et l'existence d'un contexte favorable à leur déploiement (notion de *timing*). Au final, des stratégies prioritaires ont été formulées afin d'appuyer la mise en oeuvre d'actions à venir.

Cible d'action prioritaire

AUGMENTER L'OFFRE DE
PHYSIOTHÉRAPIE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU PUBLIC
POUR LES ENFANTS, LES ADULTES ET
LES AINÉS

La formation et l'éducation sont des opportunités centrales pour augmenter les services de physiothérapie dans les établissements du réseau public. En amont, la formation donne les outils pour préparer les futurs professionnels à répondre aux nombreux défis que posent la clientèle d'aujourd'hui et de demain. En aval, la collaboration entre les maisons d'enseignement et les milieux cliniques catalyse l'audace dans l'organisation du travail et l'implantation de projets innovants.

Par contre, la pénurie importante de main-d'œuvre qui sévit dans le réseau de la santé est un obstacle à l'utilisation optimale des professionnels de la physiothérapie. Entraînant une gestion à court terme des budgets et freinant le déploiement des forces vives de la physiothérapie.

Aussi, la « sclérose en place », comme décrite par des participants, est une force inhérente des milieux cliniques à résister aux pratiques novatrices telles que l'application des technologies ou la téléadaptation.

STRATÉGIES PRIORITAIRES

Optimiser l'organisation du travail intradisciplinaire, revisiter la gestion des soins de santé et augmenter les ressources

humaines disponibles font partie des stratégies à adopter pour augmenter l'offre de service. En voici des exemples concrets :

- Développer des outils éducatifs destinés aux gestionnaires concernant des modèles intradisciplinaires gagnants (pht-T.R.P) et sur l'applicabilité du Règlement 94m;
- Proposer des matrices de réorganisation des milieux cliniques pour utiliser le bon intervenant, au bon endroit et au bon moment;
- Créer des partenariats avec des regroupements ayant le pouvoir d'influencer le droit à la physiothérapie, des groupes de patients ou de lobby;
- Faciliter l'intégration et l'accréditation des professionnels formés à l'étranger.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

Les associations et les regroupements de patients

Les universités et les collègues

Les ordres professionnels

Le ministère de la Santé

Cible d'action prioritaire

AJOUTER UNE OFFRE DE
PHYSIOTHÉRAPIE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS/SECTEURS NON OU
PEU DESSERVIS ACTUELLEMENT
DANS LE RÉSEAU

La collaboration est la clé maitresse pour ouvrir la porte qui mènera à l'ajout de services de physiothérapie dans de nouveaux secteurs. Elle permet de tisser le lien de confiance nécessaire pour proposer des projets innovants aux instances visées et faire valoir les rôles des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique.

De plus, la capacité de la physiothérapie à offrir des services qui répondent aux besoins de certaines populations présentement mal desservies par le réseau de la santé est une force à transformer en opportunité. En ce sens, il faut éduquer les partenaires potentiels et développer une offre de service.

Ceci dit, dans un contexte de restriction budgétaire, le financement de projets pilotes devient un parcours parsemé d'obstacles. Sans parler de la pénurie de main-d'œuvre que connaît en ce moment le réseau de la santé qui perturbe l'équilibre entre les ressources disponibles, le savoir-faire et la demande.

Aussi, l'émergence d'autres professionnels dans le secteur de la réadaptation exerce une forme de compétitivité et soulève des interrogations quant à la légitimité des services offerts par ces groupes.

STRATÉGIES PRIORITAIRES

Pour accroître l'accès à la physiothérapie dans les secteurs peu ou pas desservis, il est primordial d'identifier les partenaires de développement, innover dans l'offre de service et susciter une appétence. En voici des exemples concrets :

- Consulter des groupes clés pour bien identifier les besoins et les partenaires (par exemple des patients, des professionnels, des compagnies d'assurances, autres);
- S'associer à des entreprises innovantes en technologie pour mettre en place de nouvelles initiatives;
- Développer des modèles de services de proximité : facile d'accès et rapide d'accès;
- Maximiser l'utilisation clinique des étudiants universitaires en physiothérapie, comme apprenti ou personnel de soutien;
- Éveiller un intérêt pour la physiothérapie en première ligne et la pratique avancée via des événements publics ou des congrès.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

Les pharmacies, les GMF, les urgences

Les organismes communautaires

Les maisons d'enseignement

Les associations professionnelles

Les ministères

Les industries

Cible d'action prioritaire

DÉVELOPPER UN PLAN D'ACTION
VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX
SERVICES DE PHYSIOTHÉRAPIE
ASSURÉS AU QUÉBEC

Le bénéfice de la physiothérapie pour la santé de la population et pour le bien commun est l'argument mobilisateur qui permettra le développement d'un plan d'action concerté de différents acteurs visant à améliorer l'accès à ce service.

À cet égard, les groupes représentant les patients, les professionnels et la profession doivent devenir des alliés.

En outre, la flexibilité des modèles de dispensation des services de physiothérapie ainsi que la possibilité de créer des partenariats diversifiés sont des opportunités à ne pas manquer pour cette cible d'action.

Il faut aussi miser sur le ratio coût-avantage favorable qu'apporte la physiothérapie au système de santé pour solliciter des investissements en ce sens.

En revanche, le corporatisme et la défense d'intérêt propre sont une importante compétition pour trouver un terrain d'entente commun entre les différents représentants des services de santé.

STRATÉGIES PRIORITAIRES

Le développement d'un plan concerté d'actions visant l'amélioration de l'accès à la physiothérapie passe par la

mobilisation des protagonistes clés, la responsabilisation de porteurs de projet, et l'identification des objectifs à atteindre. En voici des exemples concrets :

- Diffuser et expliquer le Livre blanc vers les partenaires;
- Réaliser des sondages à grande échelle sur la question de l'accessibilité;
- Organiser des tables de concertation avec les partenaires principaux et identifier les porteurs de dossier (par exemple, un deuxième Sommet de la physiothérapie);
- Participer et donner une voix à la physiothérapie aux tables de discussions des décideurs publics;
- Rendre accessibles les pistes de solutions proposées pour l'amélioration de l'accès à la physiothérapie dans une formule simple et à la portée de tous. Par exemple, s'inspirer de www.15solutions.org.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

Les représentants de la physiothérapie (AQP, FCPQ, OPPQ)

Les représentants de la médecine

Les représentants des patients



UTILISER TOUT LE CHAMP DE
PRATIQUE DES PROFESSIONNELS DE
LA PHYSIOTHÉRAPIE

Le développement de la pratique avancée, l'autonomie professionnelle, l'ouverture du milieu médical et le vent de changement en politique de santé sont des opportunités à saisir pour se démarquer et faire reconnaître la pleine utilisation de tout le champ de compétences des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique du Québec.

Les multiples besoins de dépistage, d'évaluation ou de triage dans les départements en demande comme l'orthopédie, l'urgence ou les cliniques sans rendez-vous sont des occasions pour tirer profit des différentes expertises des professionnels de la physiothérapie.

Selon l'axiome bien connu qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la physiothérapie doit y voir une possibilité de devenir un chef de file en prévention. Il y a là un élan à prendre.

Du côté législatif et réglementaire, les barrières encerclant les divers champs de compétences professionnelles peuvent créer des frictions interprofessionnelles ou intraprofessionnelles limitant l'amélioration des pratiques.

Aussi, les raisons politiques qui motivent les décisions administratives en santé tout autant que les ressources restreintes,

notamment en région, sont des obstacles freinant l'utilisation optimale de tout le bagage de connaissances des professionnels de la physiothérapie. Il faut aussi développer plus de données scientifiques concernant l'efficacité des résultats de la prise en charge en physiothérapie.

Enfin, il reste à éduquer la population sur la portée du spectre de compétences en physiothérapie dans l'objectif que l'opinion citoyenne sert de moyen permanent d'ajuster l'offre de services en santé.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

Les groupes de médecins de famille

Les groupes de médecins sportifs

Les décideurs politiques

Les médias

* Lors de la table de discussion, les stratégies prioritaires applicables à cette cible d'action n'ont pas été travaillées. Cependant, des propositions de stratégies contributives sont présentées dans le Livre blanc.

The background features a series of concentric circles in shades of gray, centered behind the text. The circles vary in opacity, creating a subtle, layered effect.

POURSUIVRE DES TRAVAUX
D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE
PORTANT SUR L'ACCÈS AUX SERVICES
DE PHYSIOTHÉRAPIE

La multidisciplinarité, l'interdisciplinarité et l'intradisciplinarité professionnelle sont au centre des préoccupations scientifiques dans la poursuite des travaux d'évaluation et de recherche portant sur l'accès aux services de physiothérapie. Cet aspect est particulièrement attrayant dans l'objectif d'inciter la cueillette d'informations pour alimenter les banques de données et établir les jalons des meilleures pratiques.

L'intérêt grandissant démontré par les maisons d'enseignement et les cliniques à mettre en branle des projets pilotes ou encore à prendre des stagiaires en milieu non conventionnel ouvre une fenêtre d'opportunités aux personnes motivées à développer de nouveaux sujets d'étude sur l'enjeu de l'accessibilité.

Cependant, sur le plan de l'accès à l'information, obtenir des renseignements pertinents pour l'analyse statistique est trop souvent un chemin semé d'embûches. Ce qui est notamment le cas pour le Dossier santé Québec.

De plus, il est important que les résultats trouvent écho auprès de la population. Un manque de diffusion de l'impact de la physiothérapie sur la santé des Québécois est un problème qui fait tomber à plat un bon nombre de nouvelles scientifiques à ce sujet.

Ceci dit, les différents centres de recherche doivent décloisonner les modalités de transfert des connaissances et faire preuve de plus d'ouverture, sans quoi les communications demeureront en vases clos. De cette façon, il est espéré de développer le goût de la recherche chez les cliniciens et les gestionnaires.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

Les chercheurs, les étudiants et les cliniciens

Les universités et maisons enseignement

Les entreprises et les cliniques privées

L'AQP, la FCPQ et l'OPPO

Les gestionnaires

L'INSQ

* Lors de la table de discussion, les stratégies prioritaires applicables à cette cible d'action n'ont pas été travaillées. Cependant, des propositions de stratégies contributives sont présentées dans le Livre blanc.



COLLABORER AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

La sixième cible d'action qui s'est profilée grâce aux discussions d'un groupe de participants reflète la réalité du marché en réadaptation au Québec. Puisqu'environ la moitié des professionnels de la physiothérapie pratiquent en privé, la collaboration avec ce secteur devient un soutien non négligeable au réseau public pour améliorer l'accès.

L'exemple de la crise des opioïdes qui sévit dans la province est un état de fait alarmant pouvant solliciter la création de ponts entre le privé et le public pour stopper cette épidémie de dépendance. Le secteur privé est un protagoniste capable de mettre l'épaule à la roue pour créer un revirement de la situation. D'autant plus qu'un certain nombre d'évidences scientifiques démontrent qu'une partie de la solution réside dans les interventions en physiothérapie.

Engorgé, débordé, épuisé sont des adjectifs trop souvent utilisés pour décrire le réseau public de la santé. Permettre un désengorgement est un argument favorable pour engendrer une collaboration avec le secteur privé.

Par contre, il faudra être prêt à jouer du coude avec d'autres groupes de professionnels bien organisés en lobbying pour que des corridors public-privé en physiothérapie voient le jour.

Sans oublier la méconnaissance de la physiothérapie et certains préjugés qui existent envers cette profession sont des interférences pour une connexion efficace entre le privé et le public.

Finalement, le manque de vision à long terme que peuvent avoir les décideurs dans ce type de collaboration est un piège qu'il faudra éviter.

EXEMPLES D'INTERVENANTS OU ORGANISMES CLÉS

La communauté en physiothérapie

La communauté médicale

Le gouvernement

* Lors de la table de discussion, les stratégies prioritaires applicables à cette cible d'action n'ont pas été travaillées. Cependant, des propositions de stratégies contributives sont présentées dans le Livre blanc.

CONCLUSION

Cliniciens, gestionnaires, chercheurs, patients, associations professionnelles, organismes de régie, secteur public, secteur privé, tous sont concernés par les conséquences d'un accès restreint à la physiothérapie.

Si, depuis quelques années, on peut se réjouir d'observer des initiatives visant l'amélioration de l'accessibilité, c'est vraiment dans un effort collectif que le Québec pourra se doter d'un plan concerté pour assurer un accès équitable aux services de physiothérapie.

Pour y parvenir, la physiothérapie peut s'appuyer sur sa formation de qualité, sa capacité de collaborer, sa pertinence, son développement de la pratique avancée, son autonomie et sur les résultats de recherche qui la concernent.

Pour se rendre plus accessible, elle devra voir à optimiser l'organisation des services actuelle, revisiter les modèles de gestion, augmenter les ressources humaines, développer des

partenariats durables, innover, éveiller l'intérêt et mobiliser la communauté.

La table de discussion a été un exercice riche en idées concernant les solutions à mettre à l'avant-plan pour répondre aux problèmes que vivent de nombreuses personnes face au manque d'accès à la physiothérapie. Essentiellement, cette rencontre a permis de poursuivre la réflexion entamée par les auteurs du Livre blanc et mobiliser divers acteurs gravitant autour du domaine de la santé. Il est maintenant temps d'agir et de participer, tous ensemble, aux changements nécessaires qui amélioreront la santé des Québécois.

LISTE DES PARTICIPANTS

Johanne Asselin, Group Investors

Ian Beaubien, Medexa

Annie Bélanger, Association québécoise de la physiothérapie

Rym Ben-Hassel, Université du Québec à Chicoutimi

Josy-Anne Bérubé, Association québécoise de la physiothérapie

Julie Boucher, Cégep Montmorency

Linda Carrier, Cégep Garneau

Stéphanie Carter, Atlas Medic

John-Paul Cody-Cox, Association canadienne de physiothérapie

Simon Dalle-Vedove, Association québécoise de la physiothérapie

Richard Debigaré, Université Laval

Simon Deslauriers, Université Laval

François Desmeules, Université de Montréal

Étienne Dubois, Hexfit

Debbie Feldman, Université de Montréal

Denis Fortier, Auteur conférencier

Pascal Gagnon, Fédération des cliniques de physiothérapie du Québec

Marjorie Gingras, Association Physio Montréal

Luc J. Hébert, Association québécoise de la physiothérapie

Anne Hudon, Université de Montréal

Valérie Julien, Association québécoise de la physiothérapie

Jennifer Khalil, Association québécoise de la physiothérapie

Jonathan Khalil, Group Investors

Yvan Laflamme, Atlas-Medic

Simon Lafrance, Université de Montréal

Maude Laliberté, Université de Montréal

Corinne Lalonde, Association québécoise de la physiothérapie

Rolland Lamarche, Physiothérapeute

Jean-Gabriel Lapalme, Association québécoise de la physiothérapie

Isabelle Leblanc, Groupe des médecins québécois pour le régime public

Benjamin Léger, Orthopédiste

Léna Mardelli, Association Physio Montréal

Mark Mattei, Dawson College

Hélène Moffet, Association québécoise de la physiothérapie

Denis Pelletier, Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Sylvie Pépin, Cégep Sherbrooke

Kadija Perreault, Université Laval

Luc Provost, Réseau des cliniques médicales du Québec

Hélène Sabourin, CHU Sainte-Justine

Dania Sark, Fédération des pharmacies

Marc-André Sarrazin, Association québécoise de physiothérapie manuelle orthopédique

Dean Scully, Medexa

Camille St-Pierre, Association québécoise de la physiothérapie

Yannick Tousignant-Laflamme, Université de Sherbrooke

Marie-Eve Toutant, Université Laval

Marie-Michèle Vachon, Université Laval

Timothy Wideman, Université McGill

Tatiana Vukobrat, animatrice du Sommet de la physiothérapie



**Association
québécoise de la
physiothérapie**

La mission de l'Association québécoise de la physiothérapie est de mobiliser l'ensemble des professionnels de la physiothérapie au Québec et de les représenter de manière forte, dynamique et influente de manière à faire de la physiothérapie une discipline phare dans l'amélioration de la santé de la population québécoise.

La tenue du Sommet de la physiothérapie présenté par l'Association québécoise de la physiothérapie a été rendue possible grâce au soutien de nos commanditaires et partenaires suivants : Association canadienne de la physiothérapie, Atlas médic, Fédération des cliniques de physiothérapie du Québec, Groupe Investors, Hexfit, Medexa, Ordre de la physiothérapie du Québec et OrthoCanada.